

22075

DEPARTEMENT
Des Hauts-de-seine

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

MAIRIE DE PUTEAUX

ARRETE DU MAIRE

FIXATION DES TARIFS POUR
L'ACTIVITE « PUTEAUX EN NEIGE »

ARRETE TELETRANSMIS EN
PREFECTURE
AR n° 092-219200623 - 20121227. 22075AR

Le Maire de Puteaux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil Municipal en date du 27 Mars 2008 octroyant délégation de pouvoirs au Maire,

Considérant que l'activité dénommée « Puteaux en Neige » sera ouverte du 2 décembre 2012 au 27 Janvier 2013 et qu'il y a lieu d'en fixer les tarifs,

Vu le rapport du service ci-annexé,

ARRETE

ARTICLE 1 : Du 2 décembre 2012 au 27 Janvier 2013, les tarifs d'entrée à l'activité « Puteaux en Neige » sont fixés comme suit :

Entrée	Gratuit
Prix par activités (karting, patinoire, manège, poney, photo,)	2.00 €
Carnet de 12 tickets	20.00€
Activités trampoline, manuelles, ferme pédagogique, maquillage, jeux forains	0.50€

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le préfet des Hauts-De-Seine
- Monsieur le Trésorier Principal municipal de Puteaux

Fait à Puteaux, le **27 DEC. 2012**

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère
Exécutoire de cet acte
Informe que le présent arrêté peut faire l'objet
D'un recours gracieux devant l'autorité territoriale
Et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal
Administratif compétent dans un délai de 2 mois

Joëlle CECCALDI RAYNAUD

Maire de PUTEAUX
Président de l'EPADESA
Vice-Président de la communauté
D'agglomération seine défense

A compter de sa publication/notification